

Viticulture - n°2

Edition Gascogne - St Mont - Madiran

20 avril 2010

A retenir

EXCORIOSE

Sur les parcelles à risque, le stade de sensibilité est atteint pour de nombreux cépages, notamment pour les cépages tardifs.

MILDIU







Risque faible. La masse des œufs d'hiver n'a pas atteint le stade de maturité à ce jour.

Thrips, Acariose, Mange-bourgeons

Surveillez vos parcelles à risque.

MÉTÉO

• Prévisions du 20 au 25 avril 2010

	Mar 20	Mer 21	Jeu 22	Ven 23	Sam 24	Dim 25
Températures	8 21	7 23	12 22	11 19	8 24	12 18
Tendances						

STADES PHENOLOGIQUES

	Chard.	Sauv.	Gr Mg.	Pt Mg.	Colomb.	Ugni b.	Merlot	Tannat	Cab S.
Gascogne	9 - 12 - 15	5 - 6	6 - 9	-	6 - 12	5 - 6	6 - 9	-	3 - 5
St Mont Madiran	12 - 15	6 - 9	6 - 9	9	9 - 12	-	-	7 - 9 - 12	5 - 6

Rappel des stades :

5 : Débourrement – Pointe verte

9 : 2 à 3 feuilles étalées

6 : Éclatement du bourgeon – Sortie des feuilles

12 : Grappes visibles, 5 à 6 feuilles étalées

7 : Premières feuilles étalées

15 : Boutons floraux agglomérés

MILDIOU

• Données de la modélisation

D'après Potentiel Systèmes, les premiers œufs sont arrivés à maturité le 17 avril. Ces œufs précoces ne génèrent que des contaminations dites « élites » et ne constituent pas un démarrage d'épidémie, à la différence des contaminations de masse.

Évaluation du risque : Les cépages ayant atteint et dépassé le stade 2-3 feuilles étalées sont entrés dans la phase de réceptivité et présentent déjà une surface foliaire significative. Les données de laboratoire relatives à la maturité des œufs montrent que, à ce jour, la masse des œufs d'hiver n'est pas encore mûre. Le niveau de risque demeure donc faible.

EXCORIOSE

• Éléments de biologie

Les contaminations des jeunes pousses peuvent s'opérer entre les stades 6 et 9 à partir du mycélium contenu dans les bourgeons ou les pycnides présentes sur les coursons contaminés l'année précédente. Les rameaux présentant des lésions caractéristiques de l'excoriose (nécroses brunâtres allongées à la base du sarment) doivent avoir été éliminés au moment de la taille.

• Situation au vignoble

Les symptômes s'observent de manière très hétérogène au vignoble.

Évaluation du risque : Dans la majorité des situations, le stade de sensibilité est atteint. Dans les parcelles présentant régulièrement des symptômes, les risques de contamination des nouveaux rameaux seront élevés si les pluies annoncées surviennent durant la période d'éclatement des bourgeons jusqu'à l'étalement des premières feuilles (stade 6 à 9). La surveillance de vos parcelles doit être faite au cas par cas.

ACARIOSE

Évaluation du risque : Les parcelles fortement attaquées lors de la campagne précédente doivent faire l'objet d'une surveillance particulière. Surveillez également vos jeunes plantations.

VERS DE LA GRAPPE

Évaluation du risque : Si ce n'est déjà fait, les pièges doivent être installés rapidement dans les parcelles de surveillance et être relevés 3 fois par semaine (Lundi, Mercredi, Vendredi).

THRIPS

• Éléments de biologie

Au printemps, les femelles fécondées qui hivernent sur les ceps à la base des rameaux de l'année, remontent sur les jeunes pousses pour se nourrir et pondre. Après éclosion, les larves se tiennent à la face inférieure des feuilles, à l'abri de la lumière. Des dégâts sur jeunes feuilles peuvent s'observer, en cas de forte infestation, dès les stades 6 à 9. Les larves et les adultes se nourrissent en piquant les feuilles et les jeunes rameaux. Les pousses fortement attaquées peuvent alors présenter des retards de croissance et des déformations. Des conditions climatiques défavorables à une croissance rapide de la vigne favorisent l'apparition de ce type de symptômes.

• Situation au vignoble

Des populations de thrips ont été observées dans les parcelles régulièrement attaquées les années précédentes.

Évaluation du risque : Dès la sortie des premières feuilles, surveillez les populations de femelles hivernantes dans les parcelles ayant subi de fortes attaques l'année précédente. Une régulation précoce des populations de thrips permet d'éviter les pontes des femelles hivernantes et limite ainsi le développement des stades larvaires ultérieurs.

■ **Seuil de nuisibilité :** 10 % de feuilles occupées par au moins une forme mobile (larve ou adulte)

MANGE-BOURGEONS

• Éléments de biologie

Plusieurs ravageurs qualifiés de secondaires sont regroupés sous le nom de mange-bourgeons : boarmie, noctuelle, péritèle ... Les dégâts occasionnels et très localisés se caractérisent par des bourgeons évidés et/ou des jeunes pousses dévorées.

• Situation au vignoble

Les dégâts observés sont très occasionnels et souvent limités à quelques ceps.

Évaluation du risque : Surveillez l'évolution des dégâts sur les parcelles où ils auraient été déjà décelés, notamment pour les cépages tardifs (Ugni blanc, Cabernet sauvignon et Cab. Franc).

■ **Seuil de nuisibilité :** 10 à 15 % de ceps avec au moins 1 bourgeon mangé

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉ SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture de la Chambre Régionale d'Agriculture Midi-Pyrénées et est élaboré sur la base des observations réalisées par la Cave des producteurs réunis, la Chambre d'Agriculture du Gers, les Ets Ladevèze, les Producteurs Plaimont, la SICA Altema, les Silos Vicois, Terres de Gascogne, les Vignerons du Gerland, Vivadour et les agriculteurs observateurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA Midi-Pyrénées dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.